21-601F
no. 23
c. 3

Agriculture Division

Division de l'agriculture

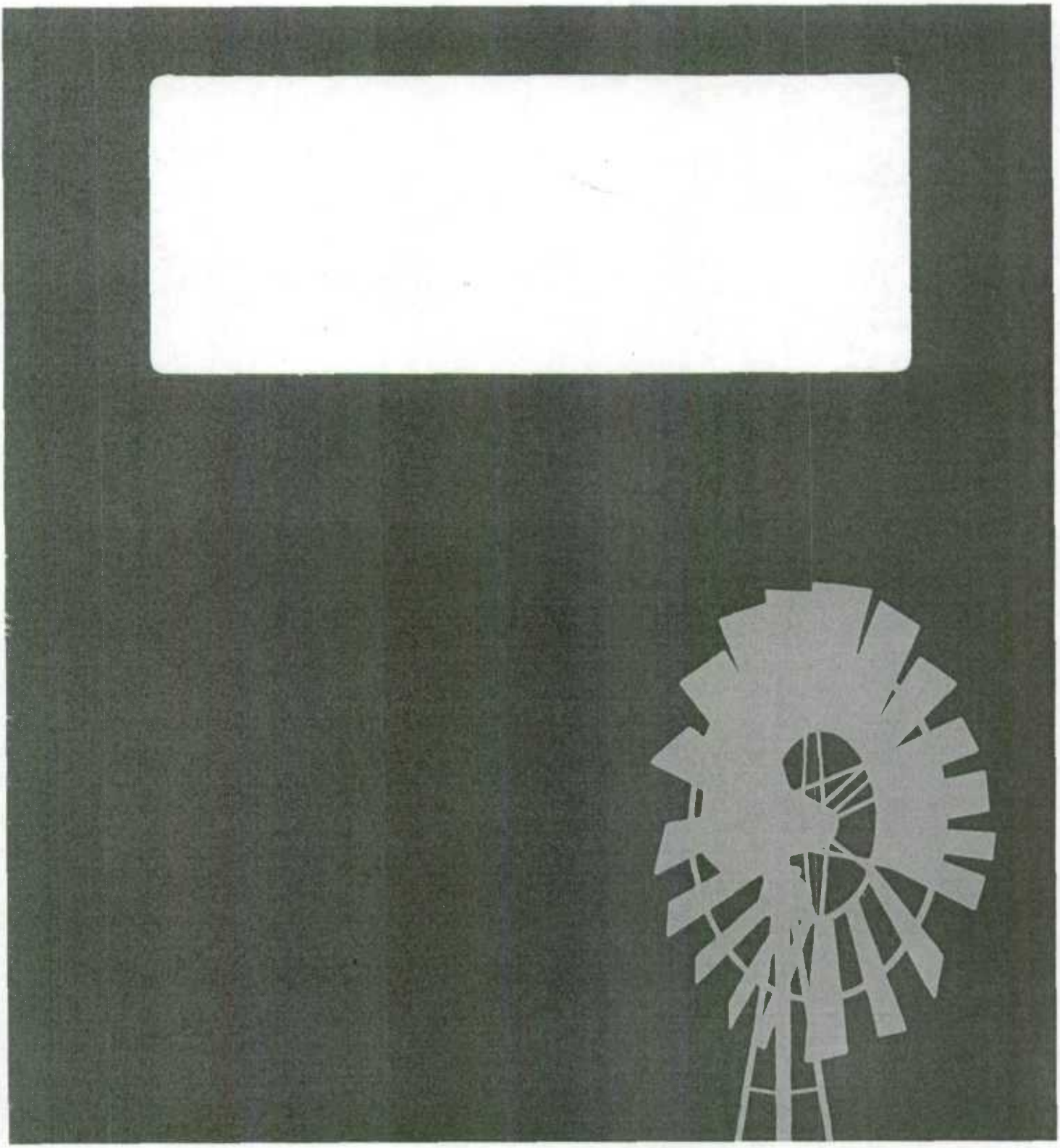

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

Statistique Canada
Division de l'agriculture

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
FEB 4 FEV 1999
LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

DOCUMENT DE TRAVAIL #23

Secteur de la pomme de terre: comparaison entre le Canada et les États-Unis

Glenn Zepp et Charles Plummer, département de l'Agriculture des États-Unis
Barbar McLaughlin, Statistique Canada

No de cat.: 21-6010MPF23000

Prix: $5.00

L'analyse et l'interpretation des données sont la responsibilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

© Ministre de l'industrie, des Sciences et de la Technologie, Statistique Canada, 1992. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente papier, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement.

Secteur de la pomme de terre : comparaison entre le Canada et les États-Unis

INTRODUCTION

Lorsque l'agriculture était encore à ses débuts au Canada et aux États-Unis, les pommes de terre étaient en grande partie produites par de petites fermes mixtes pour lesquelles l'auto-suffisance était souvent une priorité absolue. Dans les années 1920, la superficie moyenne consacrée à la culture de la pomme de terre était inférieure à un acre par ferme au Canada et à peine supérieure à un acre aux États-Unis (département du Commerce des États-Unis, 1930, et Bureau fédéral de la statistique, 1921). Même en 1960, la superficie moyenne en pommes de terre était inférieure à deux acres par ferme dans les deux pays. La culture de la pomme de terre s'est considérablement spécialisée depuis 1960, non seulement au chapitre de la production, mais également en fonction de chacune des trois principales utilisations : la semence, la consommation et la transformation. Cette étude donne un aperçu de l'évolution du secteur de la pomme de terre au Canada et aux États-Unis et compare sa structure dans les deux pays.

Évolution du secteur

Plusieurs tendances mettent en lumière les changements survenus dans le secteur de la pomme de terre au Canada et aux États-Unis depuis 50 ans : 1) l'accroissement de la taille des fermes; 2) la hausse du rendement à l'acre; 3) la concentration de la production dans des régions spécialisées dans ce type de culture; 4) l'augmentation de la consommation de produits à base de pommes de terre.

Le nombre de fermes qui produisent des pommes de terre est à la baisse et la production moyenne est plus importante. Il s'agit là de la tendance la plus manifeste, tant au Canada qu'aux États-Unis. De 1939 à 1987, le nombre de fermes ayant déclaré une superficie en pommes de terre aux États-Unis est passé de 2,6 millions à 14 782, et la superficie moyenne a grimpé de un acre à 88 acres (tableau 1). Bien que le nombre de fermes ait diminué dans toutes les régions, la production n'a baissé que dans le Sud et le Nord-Est.[1]

Au Canada, le nombre de fermes ayant déclaré une superficie en pommes de terre est passé de 217 137, en 1961, à 4 885, en 1986. Au cours de la même période, la superficie moyenne en pommes de terre est passée de 1,4 à 56 acres. Le nombre de fermes a diminué dans l'est et dans l'ouest du Canada, alors que la production a augmenté dans ces deux régions.

Malgré le recul enregistré au chapitre du nombre de fermes productrices de pommes de terre et de la superficie ensemencée, la production totale s'est accrue en raison d'une hausse de la productivité. À la fin des années 1930 et au début des années 1940, le rendement combiné du Canada et des États-Unis s'établissait en moyenne à 73 quintaux à l'acre. Dans les années 1990, il atteignait près de 270 quintaux. Ainsi, on produit deux fois plus de pommes de terre sur une superficie presque deux fois plus petite.

La hausse de la productivité peut s'expliquer de plusieurs façons. L'amélioration des pratiques culturales, comme le recours accru aux engrais, aux pesticides et à l'irrigation, constitue un facteur déterminant. De plus, on a mis en marché de nouvelles variétés améliorées, notamment les variétés Russet, qui conviennent tout à fait à la consommation et à la transformation. Enfin, les petites fermes mixtes ont fait place aux grandes exploitations commerciales situées dans des régions qui sont favorisées aux fins de la culture de la pomme de terre.

---

[1] Dans cette étude, l'est et l'ouest du Canada ainsi que le nord-est, le sud, le centre et l'ouest des États-Unis correspondent à ce qui suit : est du Canada - Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario; ouest du Canada - Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique; nord-est des États-Unis - Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey et Pennsylvanie; sud des États-Unis - Delaware, Maryland, Virginie, Virginie-Occidentale, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie, Floride, Kentucky, Tennessee, Alabama, Mississippi, Arkansas, Louisiane, Oklahoma et Texas; centre des États-Unis - Ohio, Indiana, Illinois, Missouri, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Nebraska et Kansas; ouest des États-Unis - Montana, Idaho, Wyoming, Colorado, Nouveau-Mexique, Arizona, Utah, Nevada, Washington, Oregon, Californie, Hawaii et Alaska.

En 1939, la production de pommes de terre aux États-Unis était concentrée dans la partie est du pays. Le sud des États-Unis arrivait en tête pour ce qui est du nombre de fermes et le Nord-Est et le Centre enregistraient la plus forte production. À la fin des années 1980, on avait assisté à un déplacement de la production vers l'Ouest américain. En 1987, cette partie du pays représentait 61 p. 100 de la production, comparativement à moins de 23 p. 100 en 1939. La quasi-totalité de la superficie en pommes de terre dans l'Ouest est irriguée, et le rendement moyen est supérieur à celui de la superficie non irriguée de l'est du pays.

Au Canada, la répartition de la production de pommes de terre entre l'Est et l'Ouest est demeurée relativement stable depuis 1940 : l'Est représente environ 80 p. 100 de la production et l'Ouest, 20 p. 100. Cependant, dans l'est du Canada, on a assisté à un déplacement vers l'est, soit de l'Ontario et du Québec à l'Île-du-Prince-Édouard.

Aux États-Unis, le mouvement vers l'Ouest a été accompagné d'une augmentation du pourcentage de la production destiné à la transformation et d'une diminution du pourcentage destiné à la consommation. En 1959, environ 61 p. 100 de la production américaine a été vendue dans les marchés de consommation et 19 p. 100, aux entreprises de transformation (principalement aux fins de la production de croustilles). En 1991, la proportion de pommes de terre de consommation était passée à 31 p. 100 et celle de pommes de terre de transformation (en grande partie destinée à la production de produits surgelés) atteignait 54 p. 100 (département de l'Agriculture des États-Unis, *Various-b*).

Ce renversement au chapitre de l'utilisation de la production a été accompagné d'une augmentation de la consommation de pommes de terre par personne aux États-Unis. La consommation par personne est passée de 110 livres (équivalent-poids à la ferme), dans les années 1960, à 131 livres en 1990 et 1991 (tableau 2)[2]. La consommation de pommes de terre de consommation

---

[2] La consommation réelle de pommes de terre est inférieure à la consommation-poids à la ferme en raison des pertes subies aux stades de la transformation, de la préparation des aliments et de la commercialisation. Toutefois, la consommation-poids à la ferme s'avère un indicateur efficace de la variation de la consommation par personne, car qu'il s'agisse de pommes de terre de consommation ou de transformation, des pertes de poids similaires sont enregistrées avant la vente au consommateur.

par personne est passée de 72 livres, de 1960 à 1969, à 50 livres en 1990-1991; par contre, durant la même période, la consommation de pommes de terre de transformation est passée de 39 à 83 livres.

La consommation de pommes de terre par personne est beaucoup plus élevée au Canada qu'aux États-Unis. Des années 1960 aux années 1980, la consommation par personne est demeurée relativement stable au Canada, se situant aux alentours de 150 livres. En 1990-1991, elle s'établissait à 137 livres. Cette baisse peut exprimer une diminution de la consommation par personne au Canada. Cependant, il peut s'agir uniquement d'un écart statistique attribuable au fait que la consommation a été inhabituellement faible durant une année.

Production

Spécialisation

En général, les fermes qui produisent des pommes de terre sont spécialisées dans ce type de culture. Parmi les fermes qui ont déclaré cultiver des pommes de terre au Canada et aux États-Unis, les fermes spécialisées dans les «autres plantes de grande culture» prédominent (tableau 3). Le type de ferme est déterminé par la provenance de la majorité des revenus. Les fermes spécialisées dans les autres plantes de grande culture englobent celles qui tirent au moins la moitié de leurs revenus bruts de la production de pommes de terre, de patates douces, de cannes à sucre, de betteraves à sucre ou de grandes cultures autres que les cultures céréalières commerciales. Au Canada, un nombre considérable de fermes classées dans la catégorie «autres animaux» déclarent produire des pommes de terre. D'autre part, il semble que l'utilisation de pommes de terre de rebut pour l'alimentation du bétail est plus répandue au Canada, où il est plus fréquent qu'aux États-Unis que des éleveurs de bétail cultivent la pomme de terre.

Dépenses en investissement

En moyenne, les fermes américaines qui produisent des pommes de terre investissent davantage que les fermes canadiennes dans la terre et les bâtiments (tableau 4). Cela tient sans doute au fait que la ferme moyenne aux États-Unis est de plus grande taille.

Dans les deux pays, les fermes spécialisées dans la culture de pommes de terre et toutes celles qui ont déclaré cultiver ce tubercule effectuent des dépenses en investissement supérieures à celles de l'ensemble des fermes. Il se peut que l'importance de ces investissements s'explique par les bâtiments et le matériel spécialisés dont ont besoin les producteurs pour l'entreposage et l'emballage des pommes de terre.

Au chapitre des investissements en machinerie et matériel, les deux pays se suivent de très près. En effet, la valeur moyenne de la machinerie et du matériel par ferme spécialisée dans les pommes de terre et la moyenne par acre, une fois rajustées en fonction de l'inflation, seraient presque identiques.

Forme juridique

L'entreprise individuelle et la société de personnes sont les formes juridiques qui prédominent parmi les fermes ayant déclaré cultiver des pommes de terre au Canada et aux États-Unis (tableau 5). Toutefois, parmi les fermes dont les ventes sont d'au moins 100 000 $ US, la corporation est répandue au Canada. Les producteurs canadiens sont plus enclins que les producteurs américains à se constituer en corporation. Ainsi, parmi les fermes qui enregistrent des ventes d'au moins 100 000 $, la proportion de corporations s'établit à 37 p. 100 au Canada et à 23 p. 100 aux États-Unis. Cet écart est peut-être attribuable aux différences observées au chapitre du taux d'imposition. Les taux d'imposition des petites corporations sont en général moins élevés au Canada qu'aux États-Unis. De plus, les 6 p. 100 de fermes canadiennes enregistrant des ventes de plus de 100 000 $ et appartenant à la catégorie «autre» englobent les colonies huttérites (il s'agit de groupes de petites exploitations communautaires dirigées par des sectes religieuses qui ont déclaré être des entreprises individuelles).

Coût de production

Selon une analyse comparative de certaines superficies américaines et canadiennes réalisée par le Tribunal canadien du commerce extérieur, les coûts de production des pommes de terre de transformation et de consommation étaient plus élevés aux États-Unis qu'au Canada en 1991 (tableau 6). En général, c'est dans les superficies irriguées que les coûts estimatifs par unité de production étaient les plus faibles, en raison du rendement supérieur à l'acre.

Utilisation des récoltes

Au Canada, toutes les pommes de terre sont récoltées à la fin de l'été et à l'automne; aux États-Unis, c'est la majeure partie de la production qui est récoltée durant cette période. Dans l'un et l'autre pays, les récoltes sont entreposées jusqu'à ce qu'elles soient utilisées. Cependant, les États-Unis récoltent des pommes de terre toute l'année : en 1992, les pourcentages de la production récoltés en hiver, au printemps et à l'été s'établissaient respectivement à 1, à 5 et à 5 p. 100. Les pommes de terre récoltées durant la saison morte et commercialisées à titre de «pommes de terre nouvelles» sont souvent vendues à un prix plus élevé que les pommes de terre entreposées.

Aux États-Unis, la transformation est la principale utilisation des pommes de terre alors que, au Canada, elles sont destinées en égales proportions à la transformation et à la consommation. Durant la période 1987-1991, 54 p. 100 de la production américaine a été transformée, comparativement à 36 p. 100 au Canada (USDA, *Various-b* et Agriculture Canada, données annuelles). Cependant, les pommes de terre de consommation représentaient 36 p. 100 de la production canadienne; aux États-Unis, cette proportion n'était que de 31 p. 100.

L'utilisation des pommes de terre comme semences pour l'alimentation du bétail s'avère plus importante au Canada qu'aux États-Unis. Quinze pour cent de la production canadienne de pommes de terre a servi à alimenter le bétail et a été rejetée au triage (ce qui comprend les pommes de terre visées par les programmes de réaffectation des excédents) de 1987 à 1991, par rapport à seulement 8 p. 100 de la production aux États-Unis.

Organismes du secteur

Deux organismes cadres nationaux représentent les producteurs de pommes de terre : le *National Potato Council*, aux États-Unis, et le Conseil canadien de l'horticulture, au Canada. Par l'entremise de ces organismes, les producteurs de toutes les régions peuvent discuter de leurs problèmes communs et prendre des mesures afin de les résoudre. De plus, grâce à ces conseils, ils peuvent exercer plus efficacement des pressions à l'échelon national en faisant front commun sur des nombreuses questions qui les intéressent. Mentionnons également les organismes qui, à l'échelon des États et des provinces, s'emploient à promouvoir les intérêts des producteurs.

Aux États-Unis, la gestion des activités de promotion de la pomme de terre incombe à un organisme national, le *National Potato Promotion Board.* Il lui appartient plus précisément de veiller, dans le cadre d'un programme national de promotion, à ce que la demande de pommes de terre et de produits à base de pommes de terre augmente. Il n'existe aucun organisme de ce genre au Canada; par conséquent, les activités promotionnelles sont du ressort des organismes provinciaux.

Par ailleurs, plusieurs organismes sont voués à la promotion des entreprises de transformation et de commercialisation des pommes de terre. L'Association canadienne des fabricants de croustilles/grignotines représente les entreprises de grignotines et de croustilles. Aux États-Unis, le *Frozen Potato Products Institute*, la *National Food Processors Association*, la *Snack Food Association* ainsi que la *United Fresh Fruit and Vegetable Association* s'emploient à promouvoir les intérêts des entreprises qui transforment des pommes de terre et commercialisent les produits à base de pommes de terre.

Commercialisation

Il existe trois principaux marchés de la pomme de terre au Canada et aux États-Unis : les pommes de terre de semence, les pommes de terre de consommation et les pommes de terre de transformation. Ces marchés sont décrits ci-après.

Commercialisation des pommes de terre de semence

Bien qu'une plus grande part de la récolte de pommes de terre soit utilisée comme semences au Canada qu'aux États-Unis, la proportion qui est véritablement commercialisée à cette fin est à peu près la même dans les deux pays (environ 6 p. 100 de 1987 à 1991). La proportion de fermes qui utilisent une partie de leur production à des fins d'ensemencement est beaucoup plus importante au Canada qu'aux États-Unis.

Bien qu'une petite quantité puisse être produite en vertu de contrats, la majeure partie des pommes de terre de semence sont vendues sur le marché libre, au Canada et aux États-Unis. Les pommes de terre de semence sont habituellement les plus chères; cependant, des coûts supplémentaires sont associés à la production semencière. Lorsque les prix sont bas, une partie de

la production peut être vendue dans les marchés de consommation ou de transformation. Au Canada, 80 p. 100 de la superficie certifiée aux fins de la production semencière se trouvent dans les provinces de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'Idaho, le Maine, le Minnesota, le Dakota du Nord, le Wisconsin et le Colorado avaient la plus grande superficie approuvée à cette fin en 1991.

Marché de la pomme de terre de consommation

Au Canada comme aux États-Unis, la majeure partie des pommes de terre de consommation sont vendues sur le marché libre. Durant une année commerciale, les producteurs doivent composer avec d'importantes fluctuations d'une saison à l'autre en raison d'une surabondance ou d'une pénurie à court terme. C'est pourquoi l'on a étudié la possibilité de mettre en oeuvre un programme de commercialisation national afin d'établir des contingents de production des pommes de terre au Canada. Cependant, les producteurs ne sont jamais arrivés à un consensus à l'égard de ce projet.

Tant aux États-Unis qu'au Canada, la production de pommes de terre de consommation était concentrée dans l'Est, dans les années 1960. Au Canada, la situation est sensiblement la même, alors qu'aux États-Unis on a assisté à un déplacement de cette culture vers l'Ouest.

Grâce aux améliorations apportées au chapitre de l'entreposage, les producteurs de l'Ouest américain ont pu accroître leur part du marché des pommes de terre de consommation. À une certaine époque, les pommes de terre «nouvelles», qui proviennent habituellement de l'Est et du Sud, étaient plus recherchées que les pommes de terre entreposées au printemps et l'été en raison de leur qualité supérieure. L'amélioration des techniques d'entreposage a permis de commercialiser des pommes de terre Russet Burbank de qualité supérieure au printemps et l'été suivant la récolte, ce qui a aidé les producteurs de l'Ouest à pénétrer les marchés de l'Est à la fin de la saison commerciale.

Si les producteurs de l'Ouest ont réussi à accroître leur part du marché américain des pommes de terre de consommation, c'est également grâce à une publicité efficace et à des normes de qualité supérieure. Au Colorado, dans l'Idaho, dans l'Oregon et dans l'État de Washington, l'adoption de décrets fédéraux sur la mise en marché, qui imposent des exigences strictes quant à la

taille minimale et au classement des pommes de terre de consommation, s'est traduite par une qualité invariablement très élevée. Grâce à la publicité, de nombreux consommateurs croient que la Russet Burbank de l'Idaho convient mieux à la cuisson au four. Dans l'ouest du pays, l'Idaho demeure le plus important expéditeur de pommes de terre de consommation. D'autres États de l'Ouest, par exemple le Colorado, ont adopté des stratégies de commercialisation similaires.

Commercialisation des pommes de terre de transformation

Bien que les entreprises de transformation soient concentrées dans l'Ouest américain, la production de pommes de terre est importante dans le Centre et le Nord. Aucune donnée sur l'utilisation des pommes de terre par État n'a été publiée; cependant, selon diverses sources, de 65 à 70 p. 100 de la récolte de l'Idaho et de 85 à 90 p. 100 de la récolte de l'État de Washington seraient transformées. La majeure partie des pommes de terre de transformation de l'Idaho et de l'État de Washington est surgelée, principalement sous forme de frites. Au Canada, les entreprises de production de frites surgelées se trouvent principalement au Manitoba et dans les provinces de l'Atlantique.

Bien qu'une partie de la production de pommes de terre de transformation soit vendue sur le marché libre, la majeure partie des achats est effectuée dans le cadre de contrats passés entre des producteurs et des entreprises de transformation. Les pommes de terre de transformation sont habituellement moins chères en moyenne que les pommes de terre de consommation et que les pommes de terre de semence, mais leur coût de production a également tendance à être moins élevé.

Échanges commerciaux

En ce qui a trait au commerce de la pomme de terre entre les États-Unis et le Canada, deux questions retiennent l'attention : 1) les Américains croient que les importations du Canada font baisser les prix des pommes de terre de consommation; 2) les parties s'accusent mutuellement de pratiques commerciales déloyales.

Les producteurs de pommes de terre de l'est des États-Unis, tout particulièrement ceux du Maine, qui rivalisent le plus directement avec les Canadiens, soutiennent que leurs voisins du Nord leur font une concurrence déloyale et que les importations canadiennes font baisser les prix des pommes de terre de consommation. Ils prétendent que les producteurs canadiens ont un avantage déloyal en matière de coûts parce que l'État leur accorderait des subventions plus importantes.

Les producteurs américains et canadiens qui désirent exporter des pommes de terre se plaignent de barrières commerciales déloyales. Les Canadiens soutiennent que le décret américain sur la mise en marché est injuste, car une partie de la production canadienne ne peut franchir la frontière en raison de cette réglementation; de plus, ils prétendent que le caractère arbitraire des inspections au hasard est un obstacle à l'exportation. En revanche, les Américains estiment que la législation canadienne qui rend obligatoire le recours à des conteneurs normalisés pour le transport des pommes de terre de consommation et de transformation est en fait une barrière commerciale non tarifaire à l'exportation. Des deux côtés de la frontière, les producteurs soutiennent que l'administration du pays importateur applique arbitrairement la réglementation phytosanitaire. Les secteurs américain et canadien de la pomme de terre ont créé le conseil Canada - États-Unis de la pomme de terre, chargé d'étudier les questions d'intérêt commun. Le conseil, formé de producteurs américains et canadiens, se réunit chaque année pour un échange de vues sur le secteur et sur les politiques et programmes publics et pour trouver un terrain d'entente sur les questions commerciales qui les opposent. Le conseil soumet ses recommandations à l'administration de chaque pays afin que des mesures appropriées soient prises à l'égard de ces différends.

Par l'entremise du conseil, les producteurs canadiens et américains ont pris un certain nombre de mesures pour s'assurer que les politiques et les programmes sont bien compris et n'entravent pas le commerce. Par exemple, les États-Unis et le Canada ont passé en revue les exigences relatives au classement et les méthodes d'inspection et ont apporté ou envisagent d'apporter des modifications pour faciliter les échanges commerciaux bilatéraux.

Structure des échanges commerciaux

Au chapitre des pommes de terre de consommation, le Canada est le plus important partenaire commercial des États-Unis et vice-versa (tableau 7). Ainsi, à la fin du printemps et durant l'été, les produits frais américains, vendus à un prix supérieur, sont commercialisés partout au Canada. De plus, des stocks considérables de pommes de terre d'automne quittent les entrepôts de l'Ouest américain à destination de la Colombie-Britannique. Cinquante pour cent des pommes de terre déchargées à Vancouver viennent de la Californie et de l'État de Washington (Agriculture Canada, données annuelles). En hiver et au printemps, les provinces maritimes expédient dans les États de la Nouvelle-Angleterre des pommes de terre entreposées. Environ 5 p. 100 des chargements de pommes de terre acheminés dans les marchés de l'Est américain de 1980 à 1984 venaient du Canada (Buckley et Mai, 1986).

En 1992, plus de la moitié des exportations canadiennes de pommes de terre de semence étaient destinées aux États-Unis. Ces exportations ont connu une baisse cette année-là, entre autres en raison de la présence du virus PVYn dans certaines régions du Canada. Les États-Unis exportent eux aussi des pommes de terre de semence, en petites quantités, toutefois, et en grande partie au Canada.

Des deux côtés de la frontière, les produits à base de pommes de terre (surtout des frites surgelées) arrivent au premier rang pour ce qui est du volume et de la valeur des exportations de pommes de terre. Les États-Unis représentent le principal marché d'exportation des produits à base de pommes de terre du Canada et le Japon est le plus important marché des États-Unis à cet égard.

Aide de l'État

Aux États-Unis, il n'existe aucun programme de soutien direct des prix et des revenus à l'intention des producteurs de pommes de terre. Cependant, ces derniers peuvent tirer parti de certains programmes fédéraux visant à faciliter la culture et la commercialisation des produits agricoles en général (tableau 8). Au Canada, plusieurs programmes fédéraux-provinciaux de coopération contribuent à promouvoir les exportations de pommes de terre à l'étranger et favorisent les transferts de technologie entre les centres de recherche et les producteurs. Certains programmes, par exemple les services d'inspection des semences, qui étaient gratuits par le passé, sont désormais assortis de droits

d'utilisation. De même, les producteurs doivent acquitter des primes pour participer à des programmes tels que l'assurance-récolte et le Compte de stabilisation du revenu net.

Valeur de l'aide de l'État

D'après une étude réalisée pour le gouvernement fédéral du Canada en 1991, l'aide accordée par l'État aux producteurs de pommes de terre équivalait à 18,8 p. 100 de l'ensemble des revenus agricoles provenant des ventes de pommes de terre et des transferts directs de revenus au Canada; cette proportion passe à 15,7 p. 100 aux États-Unis (Tribunal canadien du commerce extérieur, 1991).[3] Lorsque les tarifs d'importation seront éliminés, au moment de l'entrée en vigueur complète de l'Accord commercial Canada - États-Unis (ACCEU) en 1998, l'aide versée par l'État aux producteurs devrait représenter 13,4 p. 100 des revenus susmentionnés au Canada et 7,7 p. 100 aux États-Unis. Cependant, après l'entrée en vigueur complète de l'ACCEU, l'écart entre les deux pays au chapitre de l'aide de l'État sera plus important, passant de 3,1 à 5,7 p. 100.

Ententes commerciales

Les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont régis par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ainsi que par l'ACCEU. Les tarifs applicables aux échanges de pommes de terre de consommation et de croustilles entre les deux pays sont sensiblement les mêmes; toutefois, les exportations canadiennes de pommes de terre surgelées aux États-Unis sont assujetties à un tarif de 12 p. 100, alors que le Canada impose un tarif de 7 p. 100 à l'égard des pommes de terre surgelées importées des États-Unis. Aux termes de l'ACCEU, ces tarifs diminueront de 10 p. 100 par année jusqu'à leur élimination complète en 1998.

En vertu d'une disposition de l'ACCEU visant à protéger les producteurs contre des augmentations subites des importations, les taux de la nation la plus favorisée que prévoit le GATT seront provisoirement remis en vigueur si certains critères relatifs aux prix et à la superficie sont respectés.

---

[3] Cette étude mesurait les «équivalents-subventions à la production» (ESP). L'ESP est un indice des dépenses réalisées dans le cadre de certains programmes ainsi que des avantages représentés par les tarifs, les contingents d'importation, les permis et divers prélèvements.

Cette disposition n'a pas été appliquée à l'égard des pommes de terre depuis l'entrée en vigueur de l'entente.

En vertu de l'ACCEU, ni les États-Unis ni le Canada ne pourront accorder de subventions directes à l'exportation de produits agricoles vers l'autre pays; de plus, ils devront tenir compte des intérêts de l'autre pays signataire s'ils subventionnent les ventes de pommes de terre à des pays tiers. D'autre part, l'ACCEU s'est traduit par la création de groupes d'experts chargés de l'harmonisation de la réglementation phytosanitaire et de la réglementation en matière d'emballage, d'étiquetage, de santé et de sécurité.

En 1993, les États-Unis, le Canada et le Mexique ont ratifié l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui régira les échanges commerciaux entre ces pays. On s'attend à ce que l'ALENA ait peu ou pas d'effet sur le commerce entre les États-Unis et le Canada.

Bibliographie

Agriculture Canada. Annual. Potato Market Review. ISSN-0833-1324.

Buckley, Katharine C. and Brent Mai. 1986. "Fresh Potato Market Shares in Eastern U.S. Cities, 1960-84," in Vegetable Situation and Outlook Report. TVS-239, U.S. Dept. of Agriculture, Economic Research Service, September.

Canadian International Trade Tribunal. 1991. An Inquiry into the Competitiveness of the Canadian Fresh and Processed Fruit and Vegetable Industry. GC-90-001 Minister of Supply and Services, Canada, December.

Canada Department of Trade and Commerce, Dominion Bureau of Statistics. 1921. Sixth Census of Canada.

Statistics Canada. Quinquennial. Census of Agriculture, unpublished tabulation.

_____, 1992. Census Overview of Canadian Agriculture: 1971-1991 (Ottawa: Statistics Canada, CAtalogue No. 93-348).

U.S. Dept. of Agriculture, Economic Research Service. various-a. Vegetable and Specialties Situation and Outlook Report.

_____, National Agricultural Statistics Service. Various-b. Potatoes.

U.S. Dept. of Commerce, Bureau of the Census. 1933. Fifteenth Census of the United States, Agriculture.

U.S. Dept. of Commerce, Bureau of the Census. 1943. Sixteenth Census of the United States, Agriculture.

_____. 1962. 1959 Census of Agriculture.

_____. 1989. 1987 Census of Agriculture

Tableau 1--Pommes de terre : nombre de fermes déclarantes, acres et production, Canada et États-Unis, certaines années

Région[1]	1939 (É.-U.)/ 1940 (CAN.)	1959 (É.-U.)/ 1961 (CAN.)	1978 (É.-U.)/ 1976 (CAN.)	1987 (É.-U.)/ 1986 (CAN.)
		Nombre de fermes déclarantes		
Canada[2]	N/D	217 137	9 134	4 885
Est	N/D	110 365	7 989	3 932
Ouest	N/D	106 772	1 145	953
États-Unis	2 631 334	684 853	28 578	14 782
Nord-est	282 022	35 553	5 016	2 914
Sud	1 196 921	426 754	13 335	4 711
Centre	1 068 283	201 231	5 522	3 323
Ouest	84 108	21 315	4 705	3 834
		Superficie déclarée (acres)[3]		
Canada[2]	503 875	305 692	264 313	275 589
Est	394 582	242 232	200 739	194 917
Ouest	109 293	63 460	63 574	80 672
États-Unis	2 644 098	1 200 431	1 395 154	1 309 963
Nord-est	590 974	291 945	211 142	151 951
Sud	572 739	148 646	120 170	111 425
Centre	1 115 144	329 722	369 848	373 447
Ouest	365 241	430 068	693 994	673 140
		Production (quintaux)		
Canada[2]	40 191 933	44 108 000	51 738 000	60 876 000
Est	32 622 012	38 173 000	40 918 000	44 619 000
Ouest	7 569 921	5 935 000	10 820 000	16 257 000
États-Unis	190 953 893	224 140 272	353 080 846	367 198 793
Nord-est	55 601 444	63 421 041	47 333 398	38 115 230
Sud	29 982 542	18 522 340	17 840 808	19 212 273
Centre	61 779 751	46 698 492	75 921 202	84 323 462
Ouest	44 590 156	95 498 399	211 985 438	225 547 828

N/D = non disponible

* = moins de 0,05

[1] Est du Canada : Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario. Ouest du Canada : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Nord-est des États-Unis : Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey et Pennsylvanie. Sud des États-Unis : Delaware, Maryland, Virginie, Virginie-Occidentale, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie, Floride, Kentucky, Tennessee, Alabama, Mississippi, Arkansas, Louisiane, Oklahoma et Texas. Centre des États-Unis : Ohio, Indiana, Illinois, Missouri, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Nebraska et Kansas. Ouest des États-Unis : Montana, Idaho, Wyoming, Colorado, Nouveau-Mexique, Arizona, Utah, Nevada, Washington, Oregon, Californie, Hawaii et Alaska.

[2] Ne comprend pas les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

[3] Canada : superficie ensemencée; États-Unis : superficie récoltée. Les données canadiennes de 1976 et de 1986 font abstraction des pommes de terre produites par les exploitants agricoles pour leur propre consommation.

Source : Recensement de l'agriculture du Canada, séries chronologiques sur les pommes de terre, Division de l'agriculture de Statistique Canada et Bureau of the Census, 1943, 1962, 1989.

Tableau 2--Pommes de terre : consommation par personne, États-Unis et Canada, 1960-1969 à 1990-1991

	États-Unis							Canada
			Transformation					
	Total	Fraîches	Total	Surgelées	Croustilles et juliennes	Déshydratées	Conserve	Total
	Livres par personne (équivalent-poids à la ferme)							
1960-1969	110,9	71,8	39,1	15,4	14,6	7,5	1,8	152,2
1970-1979	120,0	52,6	67,5	36,0	16,4	12,9	2,1	157,2
1980-1989	121,0	48,5	72,5	42,8	17,4	10,4	1,9	150,1
1990-1991	131,4	48,8	82,6	49,9	17,6	13,2	1,9	136,9

Source : département de l'Agriculture des États-Unis, *Various-a* et Consommation apparente des aliments par personne au Canada, partie II, n° 32-230 au catalogue.

Tableau 3--Fermes déclarant cultiver des pommes de terre : répartition par type de ferme, 1987 (É.-U.)/1991 (CAN.)[1]

Région[2]	Cultures céréalières commerciales[3]	Coton et tabac	Autres grandes cult.[4]	Légumes et melons	Autres cultures	Produits laitiers	Bétail	Autres animaux
	Pourcentage de fermes déclarant cultiver des pommes de terre							
Canada	2,6	N/D	53,1	12,8	3,3	5,1	6,4	16,8
Est	1,6	N/D	55,2	13,4	3,7	6,1	6,2	13,9
Ouest	6,0	N/D	46,5	10,9	2,1	1,9	6,8	25,7
États-Unis	7,0	0,4	56,4	10,2	12,4	4,2	3,6	5,9
Nord-est	3,1	*	48,9	15,2	12,4	3,0	6,8	10,6
Sud	1,3	4,1	34,8	22,0	14,8	17,3	0,0	5,6
Centre	13,6	0,0	54,7	9,0	8,6	4,5	5,0	4,6
Ouest	6,7	0,4	66,4	5,4	14,4	2,7	0,9	3,1

N/D = non disponible
* = moins de 0,05
[1] Les fermes sont classées en fonction de la provenance de la majorité des revenus. Le Recensement de l'agriculture du Canada distingue les différents «types de ferme» alors que dans le U.S. Census of Agriculture, les exploitations sont classées selon le code de classification type des industries.

[2] Est du Canada : Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario. Ouest du Canada : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Nord-est des États-Unis : Maine, New York et Pennsylvanie. Sud des États-Unis : Floride et Texas. Centre des États-Unis : Michigan, Wisconsin, Minnesota et Dakota du Nord. Ouest des États-Unis : Idaho, Colorado, Washington, Oregon et Californie.

[3] Au Canada, comprend les cultures suivantes : blé, petites céréales, graines oléagineuses; aux États-Unis, comprend les cultures suivantes : blé, riz, maïs, orge, avoine, sorgho, soja, haricots secs, haricots et pois de semence, dolique, lin, lentilles, milo, maïs à éclater, seigle, cartharne, tournesol et autres petites céréales.

[4] Au Canada, comprend les grandes cultures autres que les céréales; aux États-Unis, comprend les cultures suivantes : plantes à sucre, pomme de terre, luzerne, autre foin, arachide, sorgho à balais, trèfle, houblon, menthe, patate douce, igname de Chine, semences de graminacées et mil.

[5] Au Canada, comprend les fruits, les produits de pépinière et les produits de serre; aux États-Unis, comprend les fruits, les fruits à coque, les cultures horticoles spécialisées et les cultures générales.
Source : Statistique Canada, 1992 et département du Commerce des États-Unis, 1989.

Tableau 4--Moyenne des dépenses en investissement par ferme et par acre, États-Unis et Canada

Poste	Canada (1991)			États-Unis (1987)		
	Toutes les fermes	Fermes déclarantes[1]	Fermes spécialisées[2]	Toutes les fermes	Fermes déclarantes	Fermes spécialisées
			$ US			
Valeur de la terre et des bâtiments						
Moyenne par ferme	301 971	468 88	479 923	289 387	563 591	609 378
Moyenne par acre	505	946	1 082	627	838	939
Valeur de la machinerie et du matériel par ferme	72 703	114 570	154 004	41 227	104 572	146 732

[1] Fermes déclarant cultiver des pommes de terre
[2] Fermes tirant plus de 50 p. 100 de leurs revenus de la vente de pommes de terre

Source : Statistique Canada, 1992 et département du Commerce des États-Unis, 1989.

Tableau 5--Fermes déclarant cultiver des pommes de terre : forme juridique, États-Unis et Canada

Forme juridique	Canada (1991)		États-Unis (1987)	
	Fermes dont les ventes sont d'au moins 100 000 $ US	Toutes les fermes déclarantes	Fermes dont les ventes sont d'au moins 100 000 $ US	Toutes les fermes déclarantes
		Répartition en pourcentage		
Ferme individuelle	31	53	55	77
Société de personnes	26	27	21	13
Corporation familiale	32	15	21	8
Corporation non familiale	5	2	2	1
Autres	6	3	1	1
Total	100	100	100	100

Source : Statistique Canada, 1992 et département du Commerce des États-Unis, 1989.

Tableau 6--Pommes de terre : coût de production estimatif dans certaines régions, Canada et États-Unis, 1989

Poste	De consommation		De transformation	
	Alberta	Dakota du Nord	Maine	Nouveau-Brunswick
	$ CAN par acre			
Location des terres	68	101	132	139
Engrais et pesticides	146	104	340	291
Semence	97	239	194	136
Eau	6	0	0	0
Camionnage et travaux à forfait	0	28	7	0
Assurance-récolte	11	22	0	21
Carburant, réparations et entretien	121	57	240	181
Main-d'oeuvre salariée	126	59	275	87
Frais - office de commerc. et inspection	7	11	0	31
Frais généraux - machinerie et matériel	271	134	208	115
Autres frais divers	84	9	339	129
Total	937	764	1 735	1 130
Rendement moyen (tonnes métriques/acre)	10,0	7,0	14,5	10,9
Coût par tonne métrique	94	109	120	104

Source : Tribunal canadien du commerce extérieur, 1991.

Tableau 7--Pommes de terre : exportations canadiennes et américaines, 1992

Pays de destination	Volume (équivalent-frais)				Valeur			
	Consommation	Semence	Transformation	Total	Consommation	Semence	Transformation	Total
	Tonnes métriques				En milliers de $ US			
Exportations américaines :								
Canada	208 554	14 443	61 204	284 201	59 520	2 957	34 794	97 271
Japon	0	0	392 909	932 909	0	0	103 130	103 130
Autres pays	18 197	2 814	353 407	374 418	5 694	576	140 725	146 995
Total	226 751	17 257	807 519	1 051 527	65 214	3 533	278 649	347 396
Exportations canadiennes :								
États-Unis	121 374	56 665	195 047	373 086	21 076	8 762	51 875	81 713
Japon	0	0	39 695	39 695	0	0	13 064	13 064
Autres pays	74 951	53 235	30 736	158 922	19 668	14 741	11 454	45 862
Total	196 325	109 900	265 478	571 703	40 743	23 503	76 393	140 639

Conversion : 1 livre - fraîches et de semence; 2 livres - surgelées; 3 livres - croustilles; 7 livres - déshydratées; 1,6 livre - conserve; 9 livres - féculières.
Source : Statistique Canada et département du Commerce des États-Unis.

Tableau 8 -- Programmes de l'État visant le secteur de la pomme de terre, États-Unis et Canada

Domaine	États-Unis Programme ou organisme	Canada
Aide à la commercialisation	Foreign Market Development Program Market Promotion Program Export Credit Guarantee (GSM-102) Intermediate Export Credit Guarantee (GSM-103) Export Enhancement Program Food for Peace (P.L. 480) School Lunch (et autres programmes nationaux de distribution d'aliments) Décrets sur la mise en marché Perishable Agricultural Commodities Act Marchandises - promotion et recherche Services fédéraux de classement et d'inspection Services fédéraux d'information sur les marchés et l'économie	Programme de développement économique et régional Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation et ses règlements Loi sur les produits agricoles au Canada Programme de développement des marchés d'exportation
Aide à la production	Animal and Plant Health Inspection Service (APHIS) Bureau of Reclamation (subventions relatives à l'eau) Farmers Home Administration (services de crédit) Assurance-récolte et aide aux sinistrés	Ententes de développement économique et régional Assurance-récolte Société du crédit agricole Loi sur les aliments et drogues
Lois sur l'emploi	Migrant and Seasonal Ag. Worker Protection (conditions de travail des travailleurs saisonniers et migrants) Occupational Safety and Health Administration (santé et sécurité au travail) Fair Labor Standards Act (salaire minimum, heures supplémentaires et emploi d'enfants) Federal Insecticide, Fungicide and Rodenticide Act (sécurité au travail et pesticides) Immigration Reform and Control Act (conditions de travail et rémunération des travailleurs américains) Workers' Compensation (accidents du travail) Equal Employment Opportunity (discrimination en milieu de travail)	Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles Loi sur l'impôt prélevé sur les employeurs relatif aux services de santé Programme des travailleurs agricoles saisonniers des Antilles Programme des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique Loi canadienne sur les droits de la personne
Lois fiscales	Federal Insurance Contributions Act (pensions de vieillesse et prestations aux survivants) Federal Unemployment Tax Act (assurance-chômage) Federal Income Tax Code (impôt sur le revenu)	Loi sur le régime de pensions du Canada Compte de stabilisation du revenu net Loi de l'impôt sur le revenu du Canada Crédits d'impôt à l'investissement

Ca 005

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010277067

c. 3